

Handipacte Fonctions publiques Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'action concertée des trois Fonctions publiques
pour l'emploi et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

La loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, entend favoriser l'insertion professionnelle durable des personnes en situation de handicap et incite le secteur public à l'exemplarité.

Elle a créé, dans ce cadre, le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) qui conduit une politique incitative au service des projets des employeurs des trois Fonctions publiques, avec des moyens et financements diversifiés.

? **Handipacte Fonctions publiques PACA, de quoi s'agit-il ?**

En 2014, pour accroître son soutien aux employeurs et pour une période de 3 ans – 2014/2016, le FIPHFP a décidé de doter chaque région d'un outil pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'une politique publique adaptée aux enjeux régionaux des trois Fonctions publiques.

Cet outil est le **Handipacte Fonctions publiques PACA**

POUR QUOI ?

- Connaître** la situation de l'emploi des personnes handicapées en PACA
- Faciliter** l'accès à l'emploi des personnes handicapées
- Réussir** le maintien dans l'emploi et contribuer à sécuriser les parcours professionnels
- Former** les demandeurs d'emploi aux emplois offerts

POUR QUI ?

- Les **employeurs publics**
- Les **agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi**, en poste
- Les **demandeurs d'emploi handicapés**
- Les **professionnels de l'insertion**, de l'emploi, de la formation et du maintien dans l'emploi

COMMENT ?

- ➔ **Constituer** un réseau actif avec les responsables ressources humaines et les référents handicap
- ➔ **Proposer** des repères et outils pour l'emploi des personnes handicapées en PACA
- ➔ **Capitaliser** les bonnes pratiques et les initiatives locales
- ➔ **Renforcer** les synergies entre les acteurs autour de l'emploi public en PACA
- ➔ **Optimiser** l'articulation entre offres spécifiques dédiées aux travailleurs handicapés et dispositif de droit commun

POUR PARTICIPER ?

- ➔ **Intégrer** le réseau HandiPacte Fonctions publiques PACA
- ➔ **Signer** la charte HandiPacte Fonctions publiques PACA pour affirmer son engagement envers une politique handicap de qualité
- ➔ **Nommer** un correspondant handicap et communiquer son nom à TH Conseil
- ➔ **Participer** aux groupes de travail
- ➔ **Prendre part** aux travaux de l'observatoire sur l'emploi des personnes en situation de handicap
- ➔ **Répondre** aux enquêtes proposées
- ➔ **Contribuer** à l'amélioration de la connaissance de la situation des agents concernés

Ils suivent le pacte...

Le **Comité de pilotage** oriente les activités du Handipacte Fonctions publiques et en **évalue** la réalisation
Le **Comité des Employeurs Publics** enrichit la réflexion sur les actions et en **facilite** la réalisation
Le **Comité Local du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)** suit l'avancement des travaux

Axe 1 Connaître pour agir

Mieux connaître

Mission d'observation de l'emploi des personnes handicapées

- Mise en place d'un **Observatoire** : état des lieux, collecte, réactualisation, analyse pour en particulier anticiper sur les besoins de recrutements des employeurs publics régionaux, préparer des personnes handicapées en recherche d'emploi aux carrières de l'emploi public...
- Réalisation et diffusion d'un **Atlas régional de l'emploi des personnes handicapées** dans les trois fonctions publiques

Axe 2 Capitaliser pour développer la qualification des acteurs

Capitaliser...

Constitution et animation d'un réseau d'échanges sur le handicap entre employeurs des trois Fonctions publiques

- Cycles d'**échanges** et journées de **rencontres** régionales
- **Groupes de travail** thématiques
- Diffusion des **bonnes pratiques** et communication sur les dispositifs innovants
- **Appui aux employeurs publics** qui souhaitent mettre en place des actions sur la thématique du handicap (réponse à l'obligation d'emploi recrutement, maintien dans l'emploi) dans une logique d'innovation des pratiques RH
- Apport **d'information sur les dispositifs** de droit commun, les aides du FIPHFP
- **Veille** juridique et documentaire sur la thématique

Axe 3 Favoriser les démarches de maintien dans l'emploi

Maintenir dans l'emploi

Créer des conditions favorables au maintien dans l'emploi

- **Etat des lieux** des types de situations problématiques
- **Cartographie** des acteurs, des dispositifs et des aides existants
- **Groupes de travail** et **échanges de pratiques**
- **Guide des bonnes pratiques** favorisant la prévention des situations d'inaptitudes et le maintien dans l'emploi

Axe 4 Communiquer sur l'emploi des personnes handicapées

Informier et partager...

Création d'un site web et d'un espace collaboratif Handipacte PACA Fonctions publiques

- Plateforme d'**échanges**
- Plateforme de **partage d'informations** sur
 - ◆ les **réalisations** du Handipacte Fonctions publiques
 - ◆ **l'actualité** régionale sur le handicap
 - ◆ **les acteurs** ressources
 - ◆ **les fiches des bonnes pratiques** et les dispositifs innovants
 - ◆ **les aides** du FIPHFP

+ Pour en savoir plus

Contactez TH Conseil, cabinet chargé de l'animation du Handipacte Fonctions publiques PACA
Chef de projet, Cécile Péliissier : 04 78 57 94 23 - fonctionspubliques@handipacte-paca.org